

Germaine Tillion, femme d'exception au Panthéon

Ethnologue, résistante, militante des droits de l'Homme, humaniste et intellectuelle, Germaine Tillion vient d'entrer au Panthéon. Portrait d'une grande femme.

Claudine FOUQUERÉ, membre du groupe de travail LDH « Femmes, genre, égalité »

« **U**ne femme du XX^e siècle, profil type pour entrer au Panthéon », titrait un article du *Monde*, le 20 octobre 2013. Quelques semaines plus tard, conformément au souhait de parité qu'il avait exprimé dans la lettre de mission adressée à Philippe Belaval chargé de lui faire des propositions⁽¹⁾, François Hollande décidait de faire entrer au Panthéon quatre figures de la Résistance, dont deux femmes : Geneviève Anthonioz-de Gaulle (1920-2002) et Germaine Tillion (1907-2008).

Ce choix est alors qualifié de consensuel, de « normal »⁽²⁾ et, selon Pierre Nora, la Résistance demeurerait « la seule période historique encore capable de produire du ciment national au sein d'une population largement divisée ».

Mais n'est-il pas réducteur d'associer le nom de Germaine Tillion à la seule Résistance ? Cette femme découverte tardivement par le grand public, qualifiée tour à tour d'iconoclaste et d'inclassable, de grand témoin de son siècle, a un itinéraire mêlant action, réflexion et engagement, quête du « vrai et du juste »⁽³⁾. Il semble que cet itinéraire soit emblématique de l'émancipation des femmes, au fil du XX^e siècle.

Germaine Tillion naît en 1907, à Allègre, en Haute-Loire, dans une famille de notables catholiques. Ses parents, installés à Saint-Maur-des-Fossés en région parisienne, des intellectuels éru-



© YANN CARADEC, LICENCE CC

Quatre destins, quatre personnes d'exception

Ce 27 mai 2015, ils sont quatre – deux hommes, deux femmes – à entrer au Panthéon. Geneviève Anthonioz-de Gaulle, Germaine Tillion, Pierre Brossolette et Jean Zay rejoignent la cohorte des soixante-dix hommes et femmes célèbres reposant dans la crypte. Le choix du président de la République française constitue un hommage à l'esprit de la Résistance durant la Seconde Guerre mondiale ; il signale également, au-delà des combats et du courage qu'ils impliquent, un engagement constructif au bénéfice de la société. Au-delà de leurs parcours et engagements singuliers, les quatre défendent d'un même élan les valeurs de la France et celles de la République. Pierre Brossolette et Jean Zay ont payé cet engagement de leur vie ; Geneviève Anthonioz-de Gaulle et Germaine Tillion ont survécu à la guerre, elles ont témoigné inlassablement de leur combat, de leur captivité jusqu'à leur mort respectivement en février 2002 et en avril 2008.

ditions, participent à partir de 1921 à l'aventure de la collection des Guides bleus. A la mort de son mari, Emilie Tillion, écrivaine et critique d'art, poursuit son travail de rédactrice des Guides, effectuant en Europe de nombreux voyages en compagnie de ses filles. Germaine opte pour des études d'ethnologie et suit les cours de Marcel Mauss⁽⁴⁾ à l'Institut d'ethnologie de Paris⁽⁵⁾. En 1934, dans un contexte de professionnalisation de l'ethnologie, la jeune femme se rend dans le massif de l'Aurès, dans le sud-est algérien, pour y mener, en compagnie de l'ethnologue Thérèse Rivière, une enquête à la fois sociologique et ethnographique sur la société berbère chaouiia. Il faut s'imaginer le

caractère réellement aventureux de cette mission, saluée par la presse de l'époque : ces « *audacieuses* », écrit *L'Echo d'Alger*, le 10 décembre 1934. Installée à quatorze heures de cheval de la bourgade la plus proche, vivant sous une tente ou dans une grotte, la jeune femme partage le quotidien de la population chaouiia et travaille sur ses institutions sociales. Elle est assistée d'un jeune traducteur, Bachir, utilise la photographie, le cinéma et réalise des enregistrements sonores à l'aide d'un lourd appareil de soixante kilos. Voici ce qu'elle relate dans une lettre à une amie saint-maurienne, Marthe Lévy : « *Je commence par Ménâa [...] parce que c'est une des rares régions habitée par des*

(1) Lettre de mission du président de la République adressée à Philippe Belaval, président du Centre des monuments nationaux.

(2) Par Régis Debray, qui lui aurait préféré celui de Joséphine Baker qualifiée d'« irrégulière ».

(3) Germaine Tillion, *A la recherche du vrai et du juste. A propos rompus avec le siècle*, Seuil, 2001.

(4) Neveu d'Emile Durkheim, fondateur de la sociologie française.

(5) Créé en août 1925 par Paul Rivet, Lucien Levy-Bruhl et Marcel Mauss, cet Institut constitue le premier centre de formation à l'ethnologie.

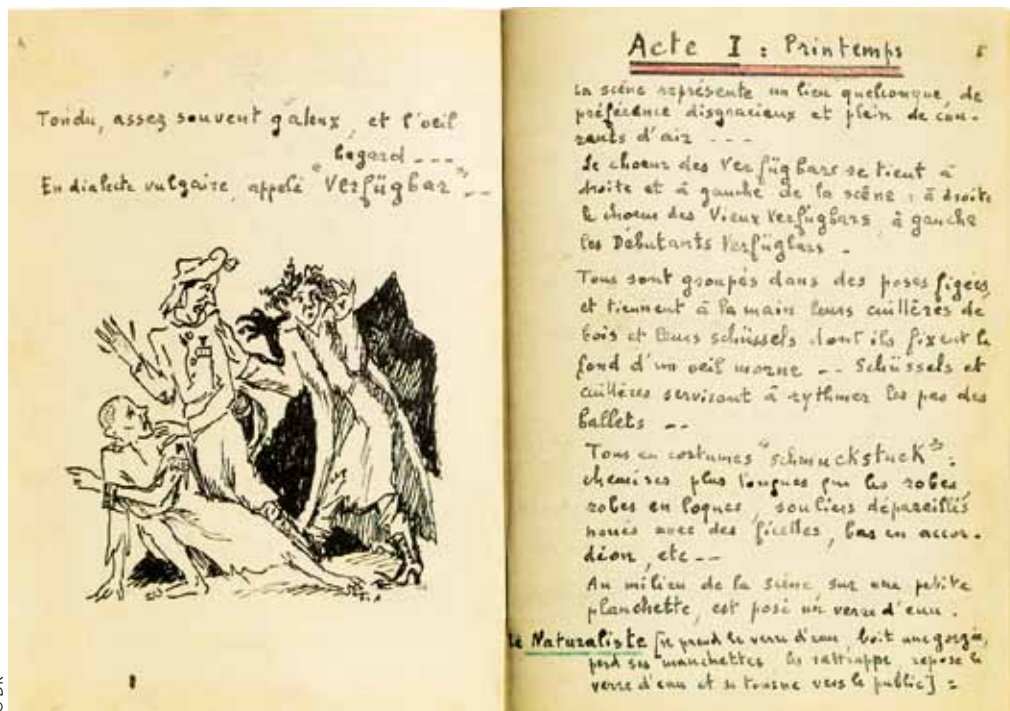
sédentaires, parce que c'est un gros village, très riche (par rapport au reste), parce qu'il y a une route et que les gens y sont plus évolués, que c'est plus facile par conséquent comme observation et moins dur physiquement. Ensuite, après acclimatation de deux mois, mulets et vadrouilles puis séjour dans la vraie de vraie où les petits enfants pleurent quand ils voient un Européen, où beaucoup d'adultes n'en ont jamais vu de leur vie.»⁽⁶⁾

Germaine Tillion poursuivra sa mission jusqu'en 1940, date à laquelle elle regagne la France. Elle continue à travailler sur ses notes de terrain et sur ce qui aurait dû constituer sa thèse lors de sa détention à Fresnes en 1943, mais une grande partie sera perdue à jamais au moment de sa déportation à Ravensbrück.

Une spécialiste du bassin méditerranéen

Elle reprendra plus tard ses travaux sur la société méditerranéenne, après une longue période consacrée au système concentrationnaire. Chargée en 1961 par l'OMS d'une enquête sur la condition des femmes, elle parcourt plusieurs pays du Maghreb et du Moyen-Orient, devient une spécialiste du bassin méditerranéen et publie, en 1966, *Le Harem et les cousins*. «*En appelant ce livre Le Harem et les cousins, je voulais attirer l'attention sur un caractère qui oppose la société méditerranéenne traditionnelle à la fois aux sociétés modernes et aux sociétés dites sauvages; ce caractère est sans doute à l'origine d'un avilissement tenace de la condition féminine, c'est pourquoi il était intéressant et peut-être utile d'essayer d'en suivre les déformations dans le temps et dans l'espace.*»⁽⁷⁾

Dans cet ouvrage magistral, Germaine Tillion développe la thèse selon laquelle la révolution néolithique née autour du bassin méditerranéen aurait conduit à un nouveau type de société. L'exogamie traditionnelle des



©DR

sociétés dites «sauvages» (qu'elle appelle «république des beaux-frères») aurait été remplacée dans la «république des cousins» par l'endogamie, l'union à l'intérieur de la tribu ou du clan et le «vivre entre soi». Le mariage «idéal», unissant un homme à sa cousine germaine, sa «presque-sœur», aurait d'une part comme objectif de conserver le patrimoine, lutter contre son émiettement en privant la femme de son héritage, et viserait d'autre part à préserver la pureté du lignage en le préservant de tout mélange. Le harem et le voile, antérieurs à l'apparition de l'islam, seraient donc symboles d'un «rêve chimérique de pureté et de souche»⁽⁸⁾.

De la Résistance à la déportation

«*En 1940 j'étais là. Majeure, les yeux ouverts. Assez récemment, quelqu'un m'a demandé pourquoi je m'étais engagée si vite dans la Résistance. La question me déconcerta, car je ne me l'étais pas posée.*»⁽⁹⁾

Rentrée de sa dernière mission dans les Aurès en juin 1940, Germaine Tillion entre en résistance, spontanément, dans les jours qui suivent la demande d'armistice, parce qu'il lui apparaît comme une évidence qu'il faut «faire quelque chose». Elle prend contact avec un ancien officier, Paul Hauet, et ils mettent en place une filière d'évasion pour les prisonniers de guerre. C'est

Bravant les interdits, G. Tillion rédige, en 1944, une opérette-revue en trois actes (Le Verfügbars aux enfers) qui tourne en dérision la vie dans le camp de Ravensbrück.

la première maille d'un réseau qui va s'étendre, se diversifier et assurer des actions diverses, hébergement d'aviateurs britanniques, diffusion de petits journaux clandestins (dont le titre *Résistance*), recueil et transmission de renseignements sur les troupes d'occupation. Dès 1941, ce réseau⁽¹⁰⁾ est frappé par une vague d'arrestations et Germaine Tillion en reprend la direction avant d'être elle-même dénoncée et arrêtée⁽¹¹⁾ ainsi que sa mère Emilie, par l'abbé Alesch, un agent double appointé par l'Abwehr, vicaire dans une paroisse de Saint-Maur. Condamnée à mort en octobre 1942, Germaine Tillion voit sa peine commuée en déportation au titre de «*Nacht und Nebel*». Le traumatisme de l'expérience concentrationnaire vécue au camp de Ravensbrück marque une nouvelle étape dans sa vie mais aussi son champ d'étude puisque, de sa libération à 1954, elle se consacre à l'étude du système concentrationnaire dans le cadre du CNRS⁽¹²⁾, assiste en 1946 au procès de Hambourg où sont jugés les chefs de Ravensbrück et devient membre de la Commission internationale contre le régime concentrationnaire initiée par David Rousset, lui aussi résistant et déporté. Au cœur de l'expérience concentrationnaire, l'esprit de résistance de Germaine Tillion perdure. En tant qu'ethnologue, elle s'efforce

(6) Lettre à Marthe Lévy datée du 17 janvier 1936, citée dans «*Germaine Tillion et le réseau du Musée de l'Homme à Saint-Maur-des-Fossés*», in *Bulletin de la Société d'histoire et d'archéologie de Saint-Maur-des-Fossés*, n° 77, 2010.

(7) Germaine Tillion, *Le Harem et les cousins*, Seuil, 1966, p. 7.

(8) Germaine Tillion, in *A la recherche du vrai et du juste*, textes recueillis et présentés par Tzvetan Todorov, Seuil, 2001, p. 309.

(9) *Ibid.*, p. 120.

(10) Germaine Tillion baptisera ce réseau «Réseau du Musée de l'Homme», lorsqu'elle sera chargée de sa liquidation après la libération.

(11) Le 13 août 1942, à la gare de Lyon.

(12) En 1947, le CNRS passe Germaine Tillion de la section «Sociologie africaine» à la section «Histoire moderne», et lui demande de prendre en charge la recherche sur les femmes et les enfants déportés de France.

(13) Commission internationale contre le régime concentrationnaire.

de comprendre le fonctionnement du camp, sa logique, ses enjeux idéologiques. Persuadée que la lucidité peut offrir des chances de survie, elle fait part de ses analyses à ses camarades. L'esprit de résistance passe aussi par la solidarité quotidienne entre femmes déportées, solidarité des gestes de survie mais aussi résistance intellectuelle (conférences, poésies). Enfin, bravant les interdits, Germaine rédige une opérette-revue en trois actes qui tourne en dérision la vie du camp, faisant ainsi du rire, y compris de l'autodérision, une technique de survie.

Un fort engagement, plusieurs combats

En 1954, Germaine Tillion renoue avec l'Algérie, d'abord chargée d'une mission sur le sort des populations civiles. Elle est frappée par leur appauvrissement et par la dégradation du sort des populations urbaines, qu'elle nomme « *clochardisation* ». Elle conçoit alors la création d'un réseau de centres sociaux dédiés à l'éducation populaire et à la lutte contre la misère. Elle s'engage enfin contre la pratique de la torture, alors que la situation se radicalise en Algérie. Elle participe à une délégation de la CICR⁽¹³⁾ dans les camps de transit, participe à une médiation entre l'Etat français et le FLN pour faire cesser à la fois les attentats du FLN et les exécutions de militants.

Sans appartenance partisane, Germaine Tillion aura donc, au fil de son existence, choisi de s'élever contre les violations des droits de l'Homme. En octobre 2000 elle signait encore, dans l'*Humanité*, aux côtés d'Henri Alleg et de Madeleine Rebérioux, un appel au président Jacques Chirac pour que soit condamnée publiquement la torture qui fut pratiquée au nom de la France. C'est un juste hommage que la panthéonisation de cette femme, engagée dans les combats de son temps. ●

Penser les éléments d'une contre-offensive stratégique

Le racisme s'épanouit au cœur du débat politique et tous les indicateurs – statistiques, électoraux, politiques – sont au rouge. L'actualité charrie propos et incidents sérieux, que les attentats de janvier 2015 ont inscrits dans une perspective plus dramatique. Il est urgent de penser les éléments d'une contre-offensive.

Pierre TARTAKOWSKY, président d'honneur de la LDH

Le rapport de la Commission nationale consultative des droits de l'Homme (CNCDH)* est formel : la France de 2014 est plus intolérante que celle de 2005. Cibles prioritaires du rejet : les Roms, largement en tête, les musulmans, singulièrement à travers leurs pratiques religieuses, les juifs, sempiternellement assignés à une batterie de préjugés antisémites, parmi lesquels progresse « *un rapport particulier à l'argent* »... Cette intolérance, cela va sans dire, vise également les immigrés et les étrangers, ou considérés comme tels. Une telle montée de défiance, de haine et de recherche de boucs émissaires a évidemment un lien avec la dégradation sociale, économique, voire stratégique du pays. Peur du déclassement, peur de la concurrence, peur d'être dépossédé de son destin... se combinent pour fabriquer le pire, à savoir une lecture du monde dans laquelle le fautif, le respon-

sable, le coupable, c'est l'autre. Le Centre de recherche pour l'étude et l'observation des conditions de vie (Credoc) nous le confirme au plan social, en indiquant une inversion radicale du regard des Français sur les pauvres et la pauvreté, un jugement sévère sur les politiques et les outils de solidarité, singulièrement ceux qui touchent à la redistribution des richesses.

Au fil des difficultés sociales et des tumultes d'un monde déstabilisé, on a vu émerger un paradigme du « eux » et « nous » à l'initiative des pouvoirs publics, par la dénonciation de populations « autres », sur des modes explicite (les étrangers), métaphorique (les jeunes), anthropologique (les « fous »). Ainsi s'est construit un recul de valeurs fondamentales, dans l'opinion publique : celle de la solidarité – voire de la bienveillance –, celle de l'universalité et, plus encore, celle des droits universels. La thématique des « droits et des devoirs » a été rava-

* Voir l'article suivant, p. 15.